

Les grandes fonctions de l'entreprise

La fonction SI – Dimension stratégique

Ce cours vous est proposé par Amandine PASCAL, Professeur des Universités, Aix-Marseille Université et AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Quiz

1. Qu'est-ce que l'alignement stratégique ?

- a. Un document qui formalise les évolutions à réaliser dans la stratégie digitale
- b. Le degré avec lequel la mission, les objectifs et les plans contenus dans la stratégie concurrentielle sont partagés et soutenus par la stratégie digitale
- c. Le degré avec lequel la stratégie digitale s'aligne avec les différents projets TI de l'organisation
- d. L'alignement des ressources stratégiques et technologiques au cours du temps

2. L'alignement stratégique est :

- a. Une succession continue de différents co-alignements
- b. Un état stable et définitif
- c. L'ancrage stratégique de l'organisation
- d. Un co-alignement immuable pour l'organisation

3. Le schéma directeur est rédigé par :

- a. La direction générale
- b. L'ensemble des directions de l'organisation
- c. La direction des systèmes d'information

4. Le schéma directeur aboutit à la définition de :

- a. La stratégie de l'entreprise et son chiffre d'affaires
- b. Des objectifs multiples et définis en un nombre limité de projets
- c. L'organigramme de la fonction SI

Références

Comment citer ce cours ?

Les grandes fonctions de l'entreprise - SI, Amandine PASCAL, AUNEGe (<http://auneg.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.